PROGRAMME DE FORMATION

Le Bilan de Compétences



“Le plus beau résultat d’un bilan, ce n’est pas le projet que l’on trouve, c’est la personne que l’on devient.”

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

Présentation des créatrices de la méthode CREAVENIR



Vanessa SOUALLE, est une femme aux multiples facettes avec comme dénominateur commun, le **mouvement**.

Danseuse passionnée, **coach** certifiée RNCP, **psychologue du travail**, **formatrice**, **consultante en bilan de compétences,** elle accompagne les personnes de façon globale, en prenant en compte toute la personne.

Convaincue que la mise en mouvement par le corps permet de stimuler le corps et l'esprit, d'augmenter l'énergie et la motivation, et de réduire le stress et l'anxiété, elle propose différents stages autour de la danse-thérapie.

Après son master de psychologie, elle a **managé le pôle ergonomie santé** de Bouygues Construction pour le périmètre France Europe afin de contribuer à la mise en place d'actions santé au sein des filiales et améliorer les moyens techniques et organisationnels pour réduire la pénibilité.
En 2020, elle s'installe en tant que **psychologue libérale** et monte un à un plusieurs projets **d'accompagnement** dans **le sud Yvelines**.
En 2023, elle ajoute une corde à son arc et devient **directrice pédagogique** de CRE'AVENIR afin de proposer des offres de formation sur-mesure aux **entreprises** qui en feraient la demande et animer une équipe d'une dizaine de formateurs



Amandine THOMAS, **fondatrice** de l'entreprise CREATE en 2020, elle a toujours accordé beaucoup d'importance aux trajectoires professionnelles alignées.
Après l'obtention de son **Master de Droit spécialité Ressources Humaines** en 2012 elle a intégré la SNCF et a pu tenir plusieurs postes des Ressources Humaines et obtenir des **prix nationaux d'innovation RH** et ainsi contribuer à placer son établissement comme le plus novateur en terme de recrutement, d'intégration et de mixité.
A la suite de cette expérience, elle se lance dans l'entrepreneuriat avec 4 accompagnements phares : le **bilan de compétences**, la **VAE, l'outplacement et l'orientation scolaire pour les jeunes** (de la 3ème à la terminal).

Après son mémoire, elle obtient un diplôme 'Consultante en bilan de compétences reconnu par l'État.

Depuis début 2022, elle est **conseillère prud'homale** à Rambouillet.
Et a osé une grande pause professionnelle : partir faire un **tour du monde avec sa famille pendant un an**

Au cours de cette expérience, plus de **400 personnes** ont pu être **accompagnées** pour concrétiser leur rêve les plus fous : une reconversion professionnelle d'informaticien à responsable qualité ; l'ouverture d'un food truck après une expérience de pharmacienne ; reprendre ses études et obtenir un mastère (MSIT) après un DUT génie civile ; passer d'infirmière à audioprothésiste ; être professeur de l'éducation nationale et partir faire un tour du monde, créer une entreprise rentable de bien-être et naturopathie ; oser un déménagement dans le sud de la France après des années en région parisienne ; prendre une année sabbatique pour une expérience au Québec ; etc…

Toutes ces personnes avaient un point en commun : un rêve. Mais aussi la peur d'échouer.
Ils ont tous entrepris un bilan de compétences, et pas à pas, ont construit un projet qui leur ressemblait

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

Bilan de compétences CRE’AVENIR

LES OBJECTIFS

- Clarifier les aspirations professionnelles : Aider le bénéficiaire à définir clairement ses objectifs professionnels, en tenant compte de ses valeurs, besoins, et aspirations personnelles.
- Identifier les compétences et potentiels : Évaluer de manière approfondie les compétences, savoir-faire, savoir-être, et aptitudes du bénéficiaire, en mettant l'accent sur ses atouts et potentiels
- Construire un projet professionnel réaliste : Accompagner le bénéficiaire dans la construction d'un projet professionnel aligné avec ses aspirations et ses compétences, tout en étant réaliste et réalisable.
- Élaborer un plan d'action concret : Développer un plan d'action personnalisé, détaillant les étapes nécessaires à la concrétisation du projet professionnel, avec des actions spécifiques et des échéances définies.

COMPETENCES VISÉES

Ce programme permet d’acquérir des compétences en matière de connaissance de soi, de choix éclairé, d’analyse et verbalisation de ses compétences acquises, à la lumière des compétences requises.Mais aussi des compétences en matière de recherche d’emploi et de recherche concernant les solutions de formation et de financements.

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Le programme s'adresse à toute la population active : salarié(e)s du secteur privé (CDI, CDD, intérim), de la fonction publique, les demandeurs(ses) d’emploi, les entrepreneur(e)s. Aucun prérequis n'est exigé pour entrer en bilan de compétences.

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

Bilan de compétences CRE'AVENIR

LES POINTS FORTS



Un organisme ancré sur le territoire
CREATE est un organisme de formation installé dans les Yvelines depuis plusieurs années. Nous connaissons parfaitement le tissu économique local et les réalités du marché du travail francilien. Plus de 400 personnes ont déjà bénéficié de nos accompagnements, que ce soit pour évoluer, se reconvertir ou retrouver du sens dans leur parcours professionnel.



Un accompagnement 100 % personnalisé
Chez CRE'AVENIR, nous refusons les bilans "formatés". Chaque accompagnement est construit sur-mesure, à partir de votre situation, de vos besoins et de vos objectifs.
Notre ambition : vous proposer un bilan qui vous ressemble, qui respecte votre rythme et qui vous aide à avancer concrètement vers un projet professionnel réaliste et motivant.



Une méthodologie unique et protégée
CRE'AVENIR est bien plus qu'un simple bilan de compétences : c'est une méthodologie exclusive, déposée à l'INPI, conçue par une psychologue du travail et une juriste en droit du travail.
Cette alliance rare entre approche humaine et expertise juridique permet d'aborder la reconversion professionnelle de façon globale, sécurisée et pragmatique.



Une équipe passionnée et diversifiée
Nos consultants ne sont pas des profils "formatés". Ils viennent d'horizons variés : psychologie, ressources humaines, management, santé, vente, formation…
Certains ont eux-mêmes vécu une reconversion, d'autres jonglent entre plusieurs passions (danse, musique, sport, voyage). Cette diversité est une richesse : elle nous permet de mieux comprendre vos doutes, vos envies et vos besoins, et de vous accompagner avec authenticité.



Des résultats concrets et mesurés (voir page 7)
Avec plus de 400 bilans déjà réalisés, nous affichons une satisfaction moyenne de 9,6/10 (175 répondants, 2024-2026), 200 avis 5★ sur Google et une note de 4,9/5 sur Mon Compte Formation.
Au-delà des chiffres, c'est surtout la fierté de voir nos clients reprendre confiance, clarifier leur projet et concrétiser leurs ambitions qui nous anime au quotidien.

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

MOYENS PÉDAGOGIQUES, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Pendant le bilan de compétences, le bénéficiaire est accompagné par un(e) consultant(e) formé à la méthode CREAVENIR.

1 La méthode de bilan de compétences CREAVENIR est issue d'un travail collaboratif entre une psychologue du travail et une juriste en droit du travail et experte de la reconversion professionnelle (plus de 400 personnes accompagnées depuis 2020).

2 Le bénéficiaire recevra des supports pour avancer de façon logique et réfléchie, en mode entonnoir, pour aboutir à l'élaboration d'un projet professionnel. Il lui sera proposé des tests ou questionnaires pour approfondir ses aspirations personnelles et ses compétences.
De façon générale, le(a) consultant(e) mettra à disposition toute son expertise, ses ressources et son réseau pour faciliter le travail de réflexion et de recherche entrepris par le bénéficiaire.

3 A la fin du bilan de compétences, le(a) consultant(e) remettra au bénéficiaire une synthèse détaillée des résultats obtenus au cours du bilan, en mettant en lumière les compétences identifiées, les aspirations validées, et les pistes professionnelles évoquées ensemble.



Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

DEROULEMENT

Le bilan de compétences est un processus encadré par trois phases, conformément à la loi. Chaque phase a des objectifs spécifiques, et se conclut par la remise d'une synthèse ainsi que la mise en place d'un plan d'action.

- **Phase préliminaire :**

Objectif : Cette phase a pour but d'analyser, définir et préciser les attentes du bénéficiaire, d'informer sur le déroulement du bilan de compétences, de vérifier la pertinence de la démarche par rapport à ses besoins, et d'installer un climat de confiance entre le consultant et le bénéficiaire.
À la fin de cette phase, un document est signé entre le bénéficiaire et l'organisme de formation pour établir ensemble les modalités du bilan (durée, objectifs, ...).

- **Phase d'investigation :**

Objectif : Au cours de cette étape, le consultant réalise des entretiens individuels, personnalisés, approfondis avec le bénéficiaire pour analyser ses compétences, aptitudes, motivations, et personnalité. Des tests et questionnaires peuvent être utilisés. L'objectif est d'obtenir une vision claire du profil professionnel du bénéficiaire et construire un projet professionnel approprié.

Les résultats des investigations sont repris au fil des séances dans la synthèse co-rédigée, qui met en évidence ses compétences, ses points forts et les pistes professionnelles à explorer.

Un plan d'action personnalisé est élaboré, intégrant les étapes nécessaires à la réalisation du projet professionnel.

- **Phase de conclusion :**

Objectif : La dernière phase vise à permettre au bénéficiaire de prendre connaissance des résultats de l'investigation, de les valider, et de définir les étapes concrètes de son projet professionnel. Elle permet également d'aborder les modalités de mise en œuvre du plan d'action. Le(a) consultant(e) et le bénéficiaire recenseront conjointement toutes les ressources permettant de favoriser la réalisation du projet.
À la fin de cette phase, une synthèse finale est remise au bénéficiaire, consolidant les résultats obtenus durant le bilan de compétences.
(N.B : La communication à un tiers ne peut pas être faite sans l'accord du bénéficiaire.)

Le plan d'action est également détaillé, avec des recommandations sur les actions à entreprendre, les formations à suivre, les démarches administratives, etc.

Ces phases respectent le cadre légal tout en offrant une flexibilité permettant une adaptation aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire.

Le bénéficiaire du bilan de compétences est accompagné tout au long de cette prestation, par un(e) consultant(e) unique, formé(e) par CREATE (l'entreprise exploitant la méthode CREAVENIR), avec une expérience significative dans l'accompagnement, la recherche d'emploi et/ou la psychologie humaine.

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

SUIVI ET EVALUATION

Au début du bilan de compétences, le bénéficiaire et son(sa) consultant(e) CREAVENIR établissent conjointement ses objectifs. L'accomplissement de ces objectifs est ensuite évalué et confirmé lors de la dernière rencontre.

À l'issue du bilan de compétences, le consultant s'engage à fournir au bénéficiaire une synthèse détaillée des résultats obtenus au cours des différentes phases.
Parallèlement, une attestation de fin de formation sera délivrée, attestant de la participation active du bénéficiaire au bilan de compétences, conformément aux dispositions légales.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, le(a) consultant(e) soumettra un questionnaire de satisfaction au bénéficiaire pour évaluer la prestation.
Ce suivi permettra d'évaluer la mise en œuvre du plan d'action, d'ajuster si nécessaire les démarches entreprises, et de recueillir les premiers retours d'expérience du bénéficiaire quant à son évolution professionnelle.

Au 11/10/2026 :

- **100 % de bénéficiaires satisfaits, note moyenne de 9,6/10 (175 réponses, 2024-2026) ;**
- **200 avis Google avec une moyenne parfaite de 5/5 ;**
- **une note de 4,9/5 sur Mon Compte Formation (42 évaluations).**

En 2026, 100% des bénéficiaires inscrits finissent leur parcours de formation.

Afin de suivre l'évolution post-bilan, un rendez-vous sera programmé six mois après la conclusion du processus et une évaluation à froid sera proposé.
Dans ce cadre, 94 % des répondants jugent leur projet réalisable et 55 % l'ont déjà concrétisé (49 réponses, janvier 2025 – octobre 2026).



Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

MODALITÉS ET DÉLAI ACCÈS

Avant le début du bilan de compétences, nous vous proposons un rendez-vous sans engagement de 45 minutes, en présentiel ou distanciel, dédié à la découverte mutuelle entre vous et votre futur(e) consultant(e) et à la clarification de toutes vos interrogations.

La rencontre préalable avec le(a) futur(e) consultant(e) revêt une importance capitale dans le processus de bilan de compétences pour pouvoir individualiser cet accompagnement. Le ressenti et la connexion avec le(a) consultant(e) jouent un rôle déterminant, influant sur le climat de confiance essentiel à la réussite du bilan.

Le(a) consultant(e) informera le bénéficiaire de toutes les modalités relatives au déroulement du bilan de compétences.

Le(a) consultant(e) recevra le bénéficiaire dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges.

A la suite de ce rendez-vous, le(a) consultant(e) qui vous a reçu vous proposera un devis avec les différentes modalités convenues ensemble.
Après acceptation de votre part, la prestation démarre en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Pour les salariés, le bilan de compétences peut s'effectuer :

- En dehors du temps de travail : Le salarié n'est pas tenu d'en informer son employeur.
- Sur le temps de travail : L'accord de l'employeur est nécessaire et la rémunération est maintenue

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser un bilan de compétences.

CONDITIONS DE LA FOAD

CREATE, et ses consultant(e)s proposent d'accompagner ses bénéficiaires à distance, tout au long du bilan de compétences ou ponctuellement, comme défini au début de la prestation.

- Moyens d'organisation de la formation à distance (foad) :
  - Les supports sont transmis en version informatique, en amont des rdv et sont préparés de façon asynchrone (travail personnel). Le(a) consultant(e) et CREATE restent disponibles pour répondre aux différentes questions concernant ces supports.
  - Les RDV sont assurés en visioconférence en distanciel synchrone
  - Accompagnement et assistance pédagogiques et techniques : Assurés par le même consultant et/ou CREATE, par email ou téléphone.
  - Une application est mise à disposition de chaque client avec un identifiant mail et un mot de passe pour gérer la partie administrative, et suivre les roadbooks tout au long de l'accompagnement

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

MES ROADBOOKS

1
ROADBOOK 1 — EN COURS
"Il était une fois"

2
ROADBOOK 2 — EN COURS
À la quête d'une vie riche de sens

En vue du RDV 3, je vous propose d'envoyer ce lien à votre entourage, professionnel ou personnel, afin de donner un éclairage extérieur. Plus on se rapproche de la dizaine de répondants, plus le débrief sera pertinent. La restitution sera faite par moi-même de façon anonyme et collective.

3
ROADBOOK 3 — EN COURS
Dis moi qui tu es et je te dirai où tu iras

Vous aurez deux tests à faire : test de personnalité et test RIASEC, les liens sont dans le roadbook mais au cas où : Lien test de personnalité ; Lien test RIASEC.

4
ROADBOOK 4 — EN COURS
Cap sur vos sources de motivation professionnelle

En lien avec le roadbook 5, je vous propose :

1) Faire la synthèse des précédents RDV dans ce document de synthèse.

2) Prendre connaissance du roadbook 5

3) Ramener une liste de +/- 10 métiers (que vous aurez priorisé). Inspirez-vous des idées de métiers suggérés par l'entourage, évoqués lors de nos échanges, ceux qui ont été partagés dans la restitution "profil de personnalité", les métiers du roadbook bonus. AUCUNE CENSURE, rêvez ! C'est l'enfant intérieur qui doit faire ce travail, car c'est celui qui pense que tout est possible. On en reparlera ensemble, de façon réaliste.

5
ROADBOOK 5 — EN COURS
À la croisée des possibles : votre trajectoire épanouissante

6
ROADBOOK 6 — EN COURS
À la découverte des coulisses du métier

7
ROADBOOK 7 — EN COURS
Plongée au cœur de l'océan de compétences

8
ROADBOOK 8 — EN COURS
Checklist des ressources : l'étape indispensable avant le départ

9
ROADBOOK 9 — EN COURS
Parcourir le marché de l'emploi : construire un projet professionnel

10
ROADBOOK 10 — EN COURS
Que l'aventure commence !

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

LES TARIFS

Le tarif varie selon le temps d'accompagnement choisi.
A titre indicatif, voici deux formules proposées usuellement :

Formule standard

14h-16h d'accompagnement, individuel et personnalisé entre le(a) consultant(e) et le(a) bénéficiaire, **réparties sur 8-10 RDV : 1750 €-2000€**

Cette formule est envisagée dans le cadre d'une interrogation de la personne en activité sur sa situation professionnelle pour ré-interroger la suite de sa carrière.

Période de réalisation estimée :
8 à 12 semaines

Formule express

10h d'accompagnement, individuel et personnalisé entre le(a) consultant(e) et le(a) bénéficiaire, **réparties sur 5 RDV : 1400 €**

Cette formule est envisagée dans le cadre d'une interrogation de la personne en activité sur sa situation professionnelle et pour confirmer son projet professionnel.

Période de réalisation estimée :
5 à 8 semaines

CREAVENIR propose également une formule plus complète permettant aux bénéficiaires ayant besoin d'un accompagnement plus personnalisé et de plus de temps : **24h à 3000€**
Il peut s'agir notamment de bénéficiaires BOETH (notamment les personnes en situation de handicap et nécessitant un accompagnement plus présent.
Il s'agit d'une adaptation de la formule standard. Lors du premier RDV d'information, votre consultant vous conseiller sur la formule la plus adaptée compte tenu de votre situation et de vos besoins.

Comment financer son bilan de compétences ?

- Via le CPF: Procédure simplifiée, confidentialité, programme rapide.
- Via le Plan de Développement des Compétences : Financement intégral par l'employeur.
- Via France Travail : Aide Individuelle à la Formation pour les demandeurs d'emploi.
- Financement personnel: Solution rapide, adaptable et confidentielle
- Autres solutions de financement : AGEFIPH pour les personnes handicapées, CARSAT, dispositifs régionaux.

Le(la) consultant(e) accompagnera le bénéficiaire pour faciliter le processus de financement.

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

LES STAGES D'IMMERSION

Notre accompagnement va au-delà de la réflexion.
Nous vous permettons, lorsque cela est pertinent, de tester concrètement votre projet professionnel grâce à une immersion terrain en entreprise.
Parce qu'un projet ne se valide pas uniquement sur le papier.



Ce qui nous distingue

Une immersion terrain pour valider votre projet :
- Observation d'un métier en entreprise (1 à 5 jours)
- Confrontation à la réalité du terrain
- Ajustement du projet avant décision
- Expérience intégrée à la synthèse du bilan

Moins de doutes. Moins d'erreurs. Plus de décisions concrètes.

Résultats attendus

- Projet validé par une confrontation terrain
- Décisions sécurisées
- Meilleure confiance dans l'avenir professionnel
- Réduction du risque d'erreur de reconversion

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible à tout le monde.
Toutes les situations de handicap seront prises en considération, dans la mesure de nos compétences et des ressources humaines et matérielles disponibles dans le cadre de la formation dispensée.

Avant le bilan de compétences, un questionnement est réalisé auprès de chaque bénéficiaire pour connaître les éventuels besoins d'aménagement.

Dans le cas où nous ne pourrions répondre favorablement à la demande du client, nous orienterons le cliente/la cliente vers un autre prestataire, notre référent handicap ou nous solliciterions un partenaire de l'entreprise CREATE disposant de ressources adéquates. Référente handicap : Amandine THOMAS (06 50 94 22 29).

COORDONNÉES DE L'ORGANISME DE FORMATION

CREATE est la société exploitant la marque CREAVENIR
Elle est située à SMARTCITY, village des gaulois, un lieu atypique !!! 1 rue des Eveuses, 78120 Rambouillet (siège). Lieu de formation : 1 rue de Clairefontaine, Rambouillet. Tél. 06 50 94 22 29 – amandine.thomas@cre-avenir.com. Mis à jour le 12/10/2026.

Avec Cré'Avenir, les habitants de Rambouillet, Épernon, Gas, Gallardon, Raizeux, Maintenon, Nogent-le-Roi, Bonnelles, Plaisir, Trappes, Jouars-Pontchartrain, Marcoussis et Ballainvilliers bénéficient d'un accompagnement sur mesure : en présentiel dans nos cabinets de Rambouillet, Raizeux, Épernon, Bonnelles et Jouars-Pontchartrain, ou 100 % à distance.



Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS

TEMOIGNAGES

★★★★★

Stephanie. - MAI 2026

Ayant atteint un tournant dans ma carrière, j'ai ressenti le besoin de faire le point et de décider de la suite. J'ai choisi Cré'Avenir, et plus précisément Amandine, pour son profil complet et, en particulier, sa capacité à soutenir les professionnels poursuivant des études supérieures. Je n'ai pas été déçu.
Nous avons mené les séances d'introspection nécessaires à ce moment charnière et élaboré un plan réaliste en termes de ressources, y compris financières.
Je suis reparti avec un plan d'action concret et très motivant.

★★★★★

Magali. - MARS 2023

J'ai été accompagnée par Amandine.
Une coach dynamique, souriante, engagée, toujours positive, qui a su très vite parfaitement me cerner, me conseiller et répondre à mes questions. A l'aide de supports, tests, questionnaires très ludiques et surtout la présence de ma coach, j'ai pu très vite "remonter" la pente, croire en moi, définir mes valeurs et mes objectifs, ce que je voulais réellement. Bref, REPRENDRE ma vie pro en main ! Motivée comme jamais, désormais c'est moi qui ai les cartes en main pour passer à l'action. Le bilan de compétences est vraiment un élément charnière dans une vie professionnelle. Il permet de se poser les bonnes questions, d'être aligné avec sa personnalité. Je le recommande vivement ! Après, il y a aussi une question de feeling avec le coach qui nous accompagne et je dois dire que j'ai été particulièrement gâtée car Amandine est LA personne qui me fallait absolument. C'est une très belle rencontre.

★★★★★

Frédéric M - OCTOBRE 2024

J'ai réalisé un bilan de compétences avec Anne-Laure, que je remercie pour son professionnalisme, sa grande gentillesse et toute l'aide précieuse qu'elle m'a apportée tout au long de ce bilan. Cette expérience m'a permis de définir des objectifs clairs et précis, tout en renforçant ma confiance en moi. J'ai également pris conscience de mes compétences, ce qui sera très utile pour mon changement de parcours professionnel.
Cré-Avenir est un excellent dispositif qui permet d'apprendre à mieux se connaître, de fixer des objectifs concrets tout en identifiant les obstacles potentiels

TEMOIGNAGES

Philippe T - AOUT 2025

Cré'avenir m'a apporté un soutien et des conseils exceptionnels tout au long de ma transition professionnelle. Je n'ai absolument aucun regret d'avoir utilisé leurs services. Le conseiller qui m'a assisté était très compétent, attentif et proactif. Je ne me suis jamais senti abandonné. Je les recommande sans réserve.

Céline G - OCTOBRE 2025

Je voulais te remercier, Amandine, pour tes conseils, ton professionnalisme et ton soutien tout au long de mon évaluation des compétences. Tu as toujours été gentil, attentif et prêt à partager tes connaissances. Les feuilles de route étaient fantastiques.De plus, grâce à votre expertise et à votre capacité à mettre en lumière ce que j'avais perdu de vue, j'ai retrouvé confiance en moi. Une nouvelle vie s'ouvre pour moi, tant sur le plan professionnel que personnel, et je suis ravi. Je ne suis définitivement plus la même personne, et c'est en partie grâce à toi.Je suis tellement content d'avoir fait cette évaluation avec toi.
Merci encore pour tout.

Anne R - Novembre 2021

A tous ceux qui souhaitent réaliser un bilan de compétence, je recommande vivement Vanessa Soualle ! Vanessa fera preuve d'une infinie bienveillance et d'une grande patience. Elle vous prodiguera ses précieux conseils et ses encouragements. Grâce à Vanessa, j'ai appris à mieux me connaître (valeurs, besoins, personnalité, compétences...) et j'ai pu construire un nouveau projet professionnel en phase avec mes aspirations les plus profondes.

Chloé T - Octobre 2024

J'ai réalisé mon bilan de compétences avec Amandine. Ces rendez-vous ont été pour chacun d'entre eux précieux. Je me suis découverte, l'émotion a souvent été présente, j'ai appris énormément sur moi-même, mes capacités, mes craintes, mes envies. Elle a été d'une écoute incroyable et elle m'a apporté l'aide et le soutien dont j'avais besoin. Aujourd'hui je me sens prête à "oser" (maître mot de mon bilan) entreprendre mes nouveaux projets. Je la remercie énormément et je vous la conseille très sincèrement. Osez à votre tour :)

Méthode CREAVENIR® Tous droits réservés 2026 - Vanessa SOUALLE et Amandine THOMAS